

# Accueil de Loisirs Sans Hébergement

## Du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2026



#### Horaires du centre

**Journée :** de 9h30 à 17h30. **Garderie : Le matin** de 7h30 à 9h30.

**Le soir** de 17h30 à 18h30.

#### **Public**

Le centre de loisirs accueille les enfants à partir de **3 ans révolus** à la date d'ouverture du centre et jusqu'à 12 ans.

Les inscriptions débutent le 31 mai 2025, réservées aux Rospéziens jusqu'au 15 juin 2025, ensuite ouvertes à tous. Dossiers disponibles en mairie ou sur le site <a href="https://www.rospez.fr">www.rospez.fr</a>.

Attention: l'inscription sera enregistrée par ordre d'arrivée et selon les places disponibles à réception du dossier complet.

Pas de réservation sur monespacefamille.fr

#### Mini-camp

Du 21 au 23 juillet : 6-9 ans, (12 places) Du 23 au 25 juillet : 9-12 ans, (12 places)

## Équipe d'animation

\* Soizig CADOUX : DIRECTRICE (Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1er degré)

\* Ayméra LOCUSSOL : BAFA \* Awena LE VAILLANT : BAFA

\* Océane LE COZ : BAFA \* Emmie LE DÛ : stagiaire BAFA

\* Louna RAOUL : BAFA + surveillant de baignade

**BAFA**: Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

#### Coordonnées du centre de loisirs

Adresse: 1, Rue François Nicolas 22300 ROSPEZ

Téléphones : Centre 06 85 54 29 06 Mairie 02 96 38 07 15

### Pièces à joindre obligatoirement au dossier de l'enfant :

- Fiche Famille, Fiche Enfant/Fiche sanitaire, Fiche de réservation,
- Carnet de santé (vaccinations)
- Copie du livret de famille.
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.
- Avis d'imposition 2024 (Revenu 2023). Sauf pour les allocataires CAF acceptant la consultation de leur Quotient Familial et/ou de leurs Revenus sur la base CDAP.
- Attestation récente de prestations familiales (MSA).
- Justificatif de domicile (**uniquement** pour les grands parents domiciliés à Rospez inscrivant leurs petits enfants).